



## Vol installations edf et surfacturation

Par **Ior**, le **18/04/2011 à 14:42**

Bonjour,

Je suis parti en vacances pendant 1mois et demi, durant mon absence il n'y avait plus d'électricité dans mon studio. Mes parents se sont occupés de faire venir un agent edf qui après avoir vérifié mes installations, il s'est rendu compte qu'on m'avait volé un fusible dans le local edf dans le couloir de l'immeuble, un local qui ne peut être ouvert que par le personnel edf. En rentrant de vacances je m'aperçois que mes relevés mensuels sont passé de 42€ à 117€ /mois alors que je vis seule depuis plus d'un an et je n'ai jamais payé autant. Lorsque j'ai appelé un première fois edf pour comprendre cet écart, l'agent edf en ligne a fait une simulation par téléphone de consommation à 50€ /mois. Devant cette annonce j'ai demandé à ce qu'un électricien vienne contrôler mes installations car il y a définitivement un problème; je me suis même demandé si quelqu'un ne s'était pas branché sur mon compteur. Mais edf refuse de le faire à titre gracieux, il m'ont demandé de faire déplacer un électricien à mes frais qu'il ne sont pas responsable.

Je ne comprends vraiment pas que quelqu'un ai accès aux installations edf et que ce soit à moi de régler pour vérifier que je ne me fais pas arnaquer. Pouvez vous m'aider? D'avance merci.

Par **mimi493**, le **18/04/2011 à 14:43**

Portez plainte pour vol d'énergie quand vous aurez prouvé la chose : fermez tout ce qui consomme de l'énergie (débranchez TOUT) si le compteur tourne, alors il y a vol